

Mutations socio-économiques et évolution des pratiques agricoles dans les espaces autour des villes moyennes en Afrique subsaharienne. Le cas gabonais¹

Hugo Mwanza, Eléonore Wolff et Théodore Trefon

Introduction

La périurbanisation a pris ces dernières années une ampleur sans précédent dans les métropoles africaines. Ce phénomène est bien entendu moins marqué en ce qui concerne les villes moyennes. Diverses études réalisées dans les espaces autour des villes moyennes en Afrique subsaharienne (Kabamba, K. 2000; Vennetier, P. – sous direction de – 1989; CEGET, 1976; CEGET, 1972) y constatent un certain regain des activités agricoles (fermes, plantations, etc.). Ce développement des activités agricoles et/ou autres serait à mettre en rapport, d'une part, avec les difficultés récentes d'approvisionnement des villes en produits alimentaires d'importation (CEGET, 1976). Il s'expliquerait d'autre part, par les problèmes de transport régional qui limitent l'approvisionnement régulier des villes à partir des milieux ruraux relativement éloignés (Kabamaba, 2000; CEGET, 1972). Le développement des activités agricoles dans ces espaces s'accompagne de nouvelles techniques de production et d'exploitation de ressources, mais également de la marchandisation de la terre. Il en résulte de nombreux conflits et autres problèmes d'urbanisation que les autorités locales sont incapables de gérer.

Objectif

Le présent article analyse, au départ des résultats d'enquêtes de terrain (Mwanza *et alii*, 1998) ces mutations en cours et leurs effets dans et autour de deux villes moyennes du Gabon, à savoir Oyem dans la province de Woleun-tem et Franceville dans la province de Haut Oogoué. Les transformations techniques touchent aussi bien les secteurs de production, d'exploitation et de commercialisation agricoles. Elles sont à mettre en rapport la crise socio-économique qui sévit au Gabon.

L'étude
péri-ur
compr

Métho

La dér
est qu
tants.
lage e
en par

Les di
défici
sujet 1

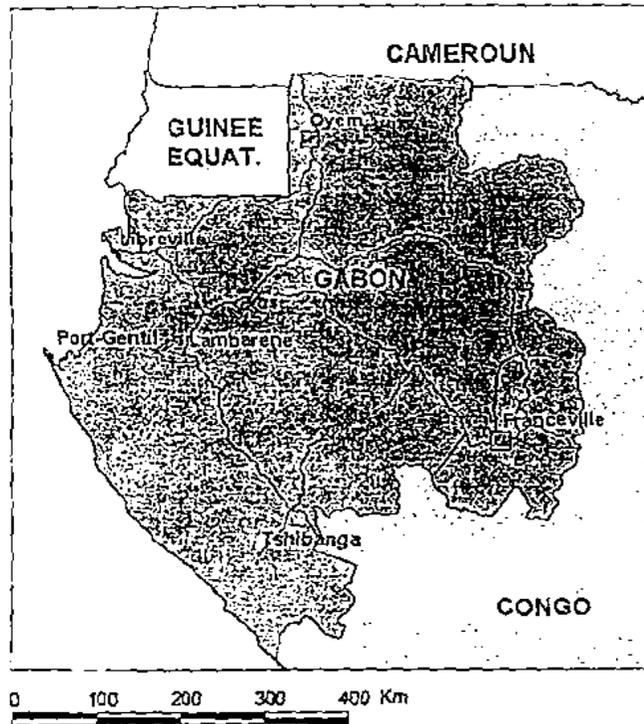


Figure 1.
République Gabonaise : Les capitales régionales

L'étude porte l'évolution des pratiques culturelles et commerciales dans les espaces péri-urbains de ces deux villes moyennes. Une attention particulière est réservée à la compréhension de mécanismes à la base de ces transformations.

Méthodes

La démarche privilégiée pour analyser les transformations en cours dans ces espaces est qualitative. Les enquêtes ont été menées sous forme de discussions avec les habitants. Les principaux interlocuteurs étaient des notables, c'est-à-dire le chef du village et les anciens. D'autres habitants ont été associés à ces séances de discussions, en particulier les femmes, principales actrices dans le domaine agricole.

Les discussions avec les habitants ont constitué une alternative à la faiblesse et à la déficience de l'outil statistique. Le recours aux interviews se justifie par la nature du sujet traité, à savoir l'appréciation de l'évolution des pratiques culturelles et commer-

ciales. La compréhension de ces transformations est donc plus qualitative que quantitative. De ce fait, la perception et l'appréciation des habitants sur leur vécu semblent être la manière la plus adéquate d'obtenir l'information la plus significative. Il importe de souligner que la population-cible est de tradition orale et peu habituée à des enquêtes constituées de questionnaires fermés visant la collecte de données quantitatives. Par ailleurs, une discussion avec les habitants permet d'adapter l'enquête au contexte et de briser facilement leur méfiance vis-à-vis de l'étranger.

Nous avons par ailleurs procédé à des reconnaissances de terrain dans les villages et leur terroir. Les discussions avec les habitants des villages ont été complétées par des réunions de travail avec les responsables des services de l'agriculture, du cadastre et certaines personnes responsables de projets de développement.

Les difficultés pratiques rencontrées sont : l'indisponibilité des archives, le temps nécessaire pour contacter les personnes ressources et obtenir une réunion de travail, le temps nécessaire pour obtenir les autorisations indispensables pour effectuer les enquêtes dans les villages, etc.

Mutations socio-économiques

Depuis 1986, le Gabon traverse une situation de crise socio-économique liée à la chute du prix du pétrole et celles de produits de l'agriculture de rente (café, cacao, ...). Le pays compte une énorme dette et consacre une part croissante du budget au remboursement des intérêts de la dette extérieure, soit 43 % des recettes fiscales en 1996 d'après la Banque Mondiale (1997) et plus de 47 % en 2000, l'équivalent de 20 % du PIB (Obane, J.-Ch., 2001). Le nombre d'emplois du secteur public et parastatal décroissent et les importations alimentaires ont été réduites 20 % des recettes pétrolières avant 1986). La dévaluation de 50 % du franc CFA en 1994 a amplifié les effets de cette crise nationale et accentué la détérioration des conditions de vie.

La baisse constante des cours des productions agricoles

La surproduction mondiale du café et du cacao est à la base de la chute des cours depuis la fin des années 70. Les cours du cacao ont baissé de 50 % entre 1974 et 1990, et la chute des cours mondiaux de café a atteint 40 % entre 1989-1992. La part des prix aux producteurs dans les prix de détail du café n'a cessé de diminuer, en passant de 47 % en 1985-86 à 22 % en 1990-91. Ainsi par exemple, de 660 F CFA le kilo en 1987-1988, les cours de café étaient à peine de 210 F CFA pendant la campagne 1991-1992. En ce qui concerne le cacao, la production dans le Woleu-Ntem (plus de 70 % de la production nationale) pour ne prendre que cet exemple, estimée

à près de
1987 et
ciaux de
ment. C
gré une
années
de ceux
à 3 500
(FAO, :

Le po

L'écor
trolier
cole. C
secteu
gétair
struct
des e.
bruts.
1960

La cr
ploi
1992
tand
50 %
mag
les c

Le p
de t
la d
poi
(+
des
et
tio

à près de 6 000 tonnes en 1960, à 5 500 tonnes en 1974; s'élevait à 1 600 tonnes en 1987 et à moins de 1 000 tonnes en 1997. Malgré l'étatisation des circuits commerciaux de ces produits à la fin des années 80, la situation n'a pu se redresser durablement. Ceci s'explique, notamment par le fait que les cours mondiaux du cacao, malgré une légère reprise au milieu des années 90, ont fortement baissé depuis la fin des années 80. En chiffres absolus, les prix mondiaux de cacao étaient en 2000 au niveau de ceux des années 70, soit 500 \$US la tonne, alors que la tonne de cacao se vendait à 3 500 \$US en 1977, à 1 800 \$US en 1980, 200 US en 1993 et 1 500 \$US à 1997 (FAO, 2001).

Le poids de la rente pétrolière dans l'économie gabonaise

L'économie gabonaise est largement dépendante du pétrole. En 1970, le secteur pétrolier représentait 64 % des exportations contre à peine 1,4 % pour le secteur agricole. Cette dépendance s'est amplifiée au fil des années de sorte qu'en 1985, ce secteur pétrolier représentait à lui seul 85 % des exportations, 65 % des recettes budgétaires et 45 % du produit national brut. Malgré la crise du pétrole de 1986, la structure économique du pays a fort peu évolué. Le pétrole totalisait en 1996, 79 % des exportations, 58 % des recettes de l'Etat et près de 45 % des investissements bruts. Par contre la part de l'agriculture dans le PIB est en baisse constante; 24 % en 1960 et à peine 3 % en 1994 (Ministères de Finances, Programmation FMI, 1998).

La crise pétrolière de 1986 a mis à nu les limites de cette économie rentière. L'emploi du secteur administratif et des services a chuté considérablement. Entre 1985 et 1992, le nombre d'emploi dans les secteurs public et parastatal a diminué de 25 %, tandis que les postes à l'intérieur du secteur privé structuré baissaient de plus de 50 % et de 18 % dans le secteur pétrolier. On enregistrait en 1993, un taux de chômage de l'ordre de 22 % à Libreville, 38 % à Port-Gentil et à 47 % à Moanda parmi les chefs de ménage de moins de 27 ans².

Le pays se trouve par ailleurs confronté à une dette importante contractée en période de boom économique. Près de 45 % du budget national a été consacré au service de la dette en 1997, soit une croissance de 15 % par rapport à la situation de 1996. Le poids des arriérés (+ 25,3 % entre 96 et 97), et dans une moindre mesure, des intérêts (+ 4,7 %) rendent cette charge difficile à assurer. Cela se traduit aussi par la chute des dépenses de fonctionnement et d'investissement, soit respectivement de 39,6 % et 19,2 % en 1996 à 37,8 % et 18,4 % en 1997 (Ministère de Finances, Programmation FMI, 1998).

Le recours systématique à l'exploitation forestière

Pour faire face à ses obligations vis-à-vis de sa base sociale à majorité urbaine et répondre aux exigences de la dette, l'Etat exploite de plus en plus la forêt.

Plus de 80 % de la surface du pays est couverte par des forêts primaires et secondaires, malgré une exploitation industrielle du bois (notamment l'Okoumé) très marquée depuis 1890. La forêt a toujours fait l'objet d'une exploitation économique. Jusqu'à présent l'exploitation forestière était relativement limitée car le Gabon a longtemps vécu de l'exploitation du pétrole, du manganèse et l'uranium. L'effet combiné de la chute du prix du pétrole et de l'augmentation de la demande en bois a innervé l'exploitation forestière. Les exploitants asiatiques ont commencé à exploiter la forêt en 1993, et en 1995, le Gabon était le 8^e producteur mondial de bois, soit 2,1 millions de m³ (Wolfire, D. *et al.*, 1998). L'exploitation forestière a atteint un maximum en 1997, pour décroître depuis suite à la crise économique frappant les pays de l'Asie du Sud-Est.

Croissance urbaine et déclin villageois

La population urbaine représentait près de 73 % de la population totale en 1993³ alors qu'elle était estimée à peine 20 % en 1960. Cette population connaît une croissance très rapide, soit en moyenne 5,2 % par an entre 1990 et 1995. C'est l'un des taux de croissance annuelle le plus élevé en Afrique centrale (Tableau 1). La croissance urbaine contraste fortement avec le déclin villageois. Au cours de la même période, le milieu rural a enregistré une croissance annuelle de 0,7 % par an.

	Population urbaine	Population rurale
Cameroun	4,9	1,2
RCA	3,1	1,7
Congo	4,8	0,7
RDC	4,1	3,7
Guinée Equatoriale	5,9	0,4
Gabon	5,2	0,7

Tableau 1. Taux de croissance annuels en % des populations urbaine et rurale entre 1990 et 1995 (source : United Nations Population Information «POPIN»).

Les aut
urbaine
ministra
les ville
fonctio
rent éga
tème ro
lancer à
les oppo
rale qu'
rie urba
multiple
tes repri
cières d
immobi

Les exes
Ces ville
à la situ
Francev.
8 % par

Par cont
province

Année
1960
1970
1993

Les autorités gabonaises ont assis leur pouvoir sur les bases sociales essentiellement urbaines. Peut-être parce que les faibles densités rurales rendent le contrôle administratif difficile ? Toujours est-il que l'Etat gabonais a principalement investi dans les villes. Grâce à la rente pétrolière il y a multiplié des emplois, notamment dans la fonction publique et les entreprises parastatales. D'importants investissements furent également engagés dans le développement des villes. L'instauration d'un système rotatif de festivités de l'indépendance dans les capitales régionales a permis de lancer à ces occasions des opérations d'aménagement urbain. Ces divers travaux et les opportunités qu'ils offraient, ont drainé des populations aussi bien d'origine rurale qu'étrangère vers les villes. Les nouveaux arrivants se sont installés en périphérie urbaine dans de nouveaux quartiers intégrés dans l'espace urbain par le biais de multiples décisions politiques. Les limites administratives des villes ont été à maintes reprises étendues à l'espace villageois, soit disant pour préserver des friches foncières devant accueillir à l'avenir des projets d'équipements urbains. En réalité, ces immobilisations foncières dépassent largement les besoins urbains

Les exemples des villes de Oyem et de Franceville sont assez illustratifs à cet égard. Ces villes comptaient respectivement 22 000 et 30 541 en 1993⁴. Ce qui par rapport à la situation de 1970, soit 3 000 habitants pour Oyem et 5 500 habitants pour Franceville, représente une croissance démographique annuelle très rapide (environ 8 % par an entre 1970 et 1993), du moins à partir des années 70.

Par contre, les taux d'accroissement annuels en milieu rural calculés au niveau de la province sont nettement faibles.

Année	Population de la ville		Population de la Province	
	Effectifs	Taux d'accr. annuel	Effectifs	Taux d'accr. annuel
1960	2 500		36 000	
1970	3 000	1,7 % (60-70)	92 000	8,7 % (70-81)
1993	22 000	8,6 % (70-93)	96 000	0,2 % (81-93)

Tableau 2. Evolution de la population de la ville de Oyem et de la province de Woleu-Niem⁵ - INS, 1970, 1993.

Année	Population de la ville		Population de la Province	
	Effectifs	Taux d'accr. annuel	Effectifs	Taux d'accr. annuel
1970	5 500		57 000	
1981	10 648	5,6 % (60-70)	79 000	1,5 % (70-81)
1993	30 541	8,4 % (70-93)	103 000	2,2 % (81-93)

Tableau 3. Evolution de la population de la ville de Franceville et de la province de Haut-Ogooué⁶ - INS, idem.

L'opposition entre les communes urbaines et rurales est due à l'effet marqué de l'exode rural et des migrations et dans une moindre mesure de l'insertion de l'espace villageois dans l'espace urbain. En effet, les statistiques démographiques de 1993 montrent que la population résidente à Oyem de 10 ans et plus est composée à plus d'un tiers des migrants dont 17 % sont issus de la province de Woleu-Ntem (exode rural). On a presque la même situation à Franceville où près de la moitié de la population résidente est constituée des migrants. Une forte proportion (40 %) de ces derniers est issue de la province du Haut-Ogooué, c'est-à-dire en grande partie des villageois venus s'installer en ville. Les autres catégories importantes des migrants sont les fonctionnaires et autres employés des entreprises publiques et privées, accompagnés des membres de leurs familles. Ils sont issus principalement de la province de l'Estuaire (35 % pour Oyem et 31 % pour Franceville). La population d'origine étrangère représente 18 % des migrants à Franceville (principalement des Congolais et des Camerounais) et 30 % des migrants à Oyem (des Equato-guinéens et des Camerounais).

Parallèlement à la croissance démographique, ces villes ont connu une croissance spatiale sans précédent. L'extension de l'espace urbain est davantage le fait des pouvoirs publics qui, par décrets successifs (1967, 1976, 1995) étendent les limites administratives des villes. Ainsi par exemple, à la suite du découpage administratif décidé en 1995 (décrets n° 671 et 687 /PR/MIDSM du 23 juin), la superficie de la ville d'Oyem estimée à 2 240 ha fut multipliée par trois et celle de Franceville (6 000 ha en 1995) par deux. Ces extensions étaient motivées par la volonté de réserver des friches foncières destinées à accueillir, à l'avenir, des projets d'équipements. De nombreux villages sont ainsi intégrés dans l'espace urbain.

L'exemple de la ville de Franceville reprise à la figure 1 permet de constater que l'extension spatiale du bâti a été toute aussi importante. Elle reste néanmoins très limitée

Hugo Mwanza, Eléonore Wolff & Théodore Trefon

par rapport à celle de l'espace urbain. Ainsi, la ville morphologique ne s'étend à peine sur un sixième de la superficie totale et un habitat précaire et lâche envahit certains espaces intersticiels à partir du centre vers la périphérie sans aucune planification.

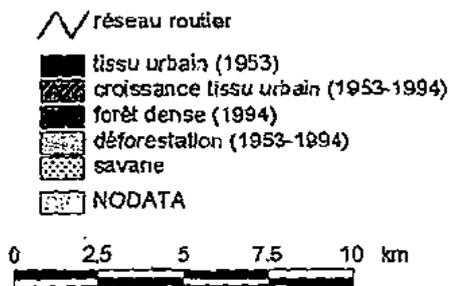
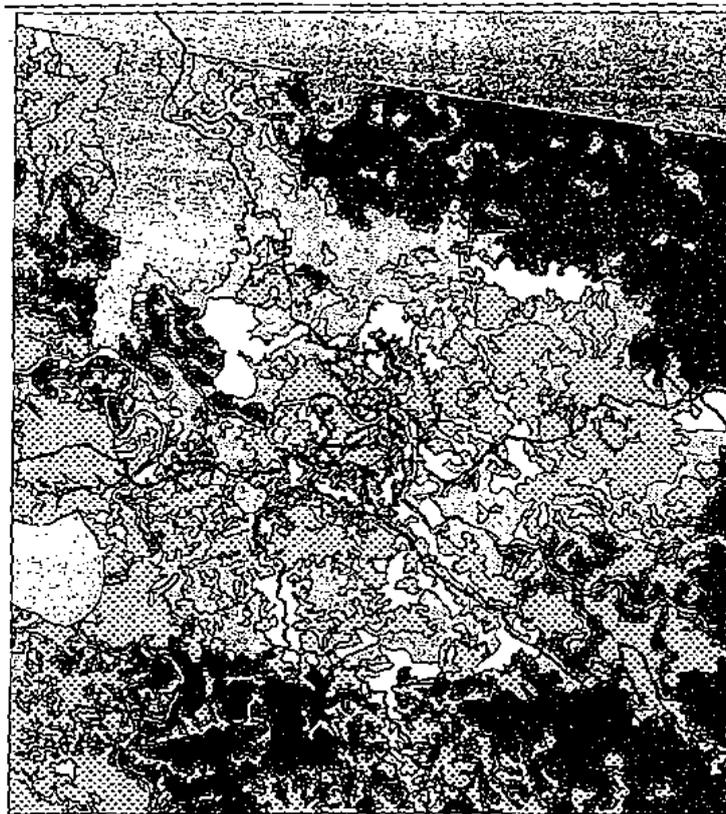


Figure 2.
Croissance de la Ville de Franceville de 1953-1994.

On peut cependant noter que la politique urbaine a été réalisée sans contrepartie en milieu rural. Certes, des opérations de regroupement forcé des villages ont été menées avant et après l'indépendance, afin d'assurer un meilleur encadrement et un contrôle du milieu villageois. Les faibles densités rurales ont constitué un obstacle à l'équipement des villages de sorte que de nombreux villages sont sans pompes d'eau, sans électricité, sans école, sans centre de santé (République Gabonaise, Rapport de la Banque Mondiale, 1997). Dans les villages où ces équipements ont été installés, ils n'ont pas fait l'objet d'une remise en état et soit, ne sont plus fonctionnels. Les populations déplacées ne se sont pas souvent intégrées aux autres dans de nombreux villages.

Les incidences des mutations socio-économiques

Les pratiques culturelles au Gabon, et c'est encore le cas dans les autres pays d'Afrique centrale, sont largement dominées par l'agriculture itinérante sur brûlis. La disponibilité de terres face au faible poids démographique et l'essor économique du pays ont plus encore ici contribué au maintien de cette tradition agricole. A peine 1,3 % du territoire d'après le PNUD, était cultivé en 1991, soit 427 000 ha dont seulement 60 000 à 80 000 ha seraient consacrés à l'agriculture paysanne. Les densités humaines sont dans l'ensemble particulièrement faibles (moins de 3 habitants par km²), sauf dans certaines zones périurbaines et dans les villages proches de la ville, où l'on assiste à une concurrence accrue entre les demandes de terres pour les besoins agricoles et ceux de plus en plus croissants liés aux autres fonctions urbaines. La terre y est sujette au marchandage, et est devenu un bien monétarisé. Les systèmes de production et de commercialisation agricoles, notamment dans ces espaces, connaissent des dynamismes porteurs des changements socio-spatiaux et environnementaux.

Le déclin des cultures d'exportation et regain des cultures vivrières

L'économie rurale pendant et après la colonisation, au Gabon, était axée essentiellement sur les cultures de rente à savoir le café, le cacao et l'hévéa. Des vestiges de cette exploitation agricole sont visibles dans les terroirs. Certaines exploitations, vieilles de 30 ans, donnent encore en moyenne un à deux sacs de 60 kg par an de café ou de cacao. Ces cultures ont perdu leur importance au profit des cultures vivrières, notamment le manioc et la banane.

Les principales cultures vivrières sont le manioc et la banane, dont près de près d'un tiers de la production totale est destinée à la commercialisation. Les autres produc-

tions sont l'igname, le taro, le concombre, l'arachide, le maïs, l'ananas, canne à sucre, etc. L'essentiel de cette production est auto-consommé.

	1969/71	1979/81	1990	1991	1992	1993	1994
Mâioc	113 300	142 000	210 000	222 000	240 000	207 000	197 000
Plantain	112 000	165 000	220 000	291 000	253 000	238 000	244 000
Taro	13 300	19 000	54 000	52 000	49 000	54 400	52 000
Riz	-	450	150	108	153	160	45
Soja	-	-	2 255	2 287	2 493	2 337	1 774
Arachide	3 500	3 500	148 000	16 000	147 000	15 380	14 800
Maïs	14 000	16 000	16 000	17 000	19 773	20 350	28 500

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR), 1996.

Tableau 4. Evolution de la production vivrière (en tonnes).

La production vivrière nationale est en croissance, et pour certaines productions, l'autosuffisance alimentaire a été atteinte. C'est le cas de la banane plantain dont la production serait largement supérieure à la consommation nationale estimée à 197 000 tonnes (MAEDR, 1996). On peut lire un certain fléchissement de la production agricole dans les estimations agricoles à partir de l'année 92, qui en partie serait dû aux problèmes d'évacuation des produits agricoles. La crise économique ne permet plus aux pouvoirs publics de continuer de subventionner les exploitations agro-industrielles publiques. La dévaluation intervenue en 1994 aurait sans doute contribué à la dynamisation de ces productions.

Changement des techniques de productions agricoles

Généralisation de l'usage de la tronçonneuse dans les travaux agricoles

La généralisation de l'usage de la tronçonneuse dans les travaux agricoles date des années 70, période au cours de laquelle la SONADEC a commencé à organiser des campagnes destinées à relancer la production du cacao au Gabon. La société en-

voyait des équipes sur terrain, pour aider les paysans à préparer leurs champs de cacao. Ceux-ci étaient équipés des tronçonneuses. Ils abattaient aussi gratuitement pour les paysans les arbres dans des plantations destinées à d'autres cultures.

Depuis, l'usage de la tronçonneuse dans les tâches agricoles s'est peu à peu généralisé. Son usage est plus intensif dans les espaces proches de la ville, sans doute parce que l'achat ou la location de cet outil coûte cher. Le coût à l'achat est de l'ordre de 800 000 F CFA après la dévaluation. Pour la location, il faut compter plus de 5 000 F CFA pour l'achat de l'essence et de l'huile (coût de la main-d'œuvre non compris). Chaque village compte en moyenne 2 à 3 tronçonneuses rentabilisées surtout par la coupe du bois. Les propriétaires sont des urbains, fils du village ou des retraités établis au village. Ceux-ci mettaient ce matériel à la disposition de la communauté, et les utilisateurs se chargent eux-mêmes de l'achat de l'essence et de l'huile. Cette pratique tend à disparaître pour laisser place au système de location. Le travail est exécuté par un ouvrier engagé par le propriétaire. Le coût de location est assez dissuasif, soit au moins 50 000 F CFA en moyenne. Ce prix moyen varie énormément selon la durée des travaux, la nature du bosquet forestier (forêt primaire, vieil ou jeune recru forestier) et la superficie de l'exploitation.

Il reste que l'usage de la tronçonneuse dans les travaux agricoles a rendu l'opération d'abattage moins pénible, et a eu un impact considérable sur la dimension des exploitations. La durée des travaux d'abattage est aujourd'hui de 2 à 5 jours tout au plus alors qu'elle représentait deux à trois semaines de travail. La superficie moyenne des exploitations s'est accrue passant, dans certains cas, de 0,45 ha à 1,25 ha, voire plus (FIDA, 1994).

Le recours à une main-d'œuvre étrangère salariée dans les travaux agricoles

Les campagnes gabonaises souffrent pour diverses raisons d'un déficit aigu de la main d'œuvre agricole. Le désintérêt dont les campagnes pendant la période du « boom pétrolier » a largement contribué au départ de la population jeune et dynamique vers les centres urbains. Le manque de bras est compensé par le recours à la main-d'œuvre étrangère: camerounaise et équato-guinéenne dans le Woleu-Ntem, camerounaise et congolaise dans la province de Haut-Ogooué. La main d'œuvre salariée est utilisée dans les travaux de recepage du sous-bois et d'abattage des arbres.

Ce phénomène est plus présent chez les urbains dont un grand nombre oeuvre dans d'autres secteurs économiques (fonctionnaires de l'Etat et employés des entreprises privées par exemple). Au village, on fait ponctuellement appel à la main d'œuvre salariée lors des gros travaux (débroussaillage et abattage). Parfois, les villageois se regroupent pour accomplir les travaux d'abattage. Tour à tour, ils préparent le champs de

chaque membre du groupe, celui-ci se contentant d'apporter à boire et à manger. Ces initiatives sont malheureusement vite abandonnées. De nombreux conflits naissent au sein de la communauté du fait que les exploitations n'ont pas les mêmes dimensions et que les propriétaires de champs de faibles dimensions s'estiment exploités.

Le raccourcissement la durée de la jachère et location des terres à usage agricole

Dans les années 60, la durée moyenne de la jachère était supérieure à 10 ans. Actuellement, elle varie entre 4 à 6 ans pour les grandes plantations et de 2 à 3 ans pour les petits champs⁷. En périphérie urbaine, elle se situe autour de 2 ans voire même moins. Sous la pression foncière, la terre est devenue un bien rare et l'objet d'un marchandage en périphérie urbaine. Le problème se pose moins pour les urbains originaires des villages proches, car ils ont accès à la terre par le lien de parenté. Les non-originares devaient s'adresser auprès du chef du village pour obtenir un droit de jouissance de la terre moyennant une somme symbolique (petit cadeau plus une dame-jeanne de vin). En définitive, il s'agissait d'un don. Aujourd'hui, la location de la terre se fait selon deux types de contrats : le premier concerne la location d'un lopin de terres de 0,3 à 0,6 ha au prix moyen 30 000 à 50 000 F CFA pour une durée minimale de deux ans. La variation du prix est fonction de l'éloignement à la ville, de la qualité de l'accessibilité et de la superficie de l'exploitation. Le deuxième contrat engage le locataire à partager le revenu de la récolte avec le propriétaire.

La location de terres à usage agricole est une pratique peu observée autour de Franceville. L'activité agricole à vocation commerciale y reste peu développée, car la principale production agricole, le manioc est cultivé dans le Département Mpassa dans les bosquets forestiers. Ce type de végétation est peu présente autour de Franceville. Ainsi, la ville de Franceville est dépendante des apports de secteurs très éloignés. D'après L. MARIE (1994), près de la moitié des produits vivriers (sauf le maraîchage) proviennent du Congo (dont 25 % en bâton de manioc) et près d'un quart (sauf le maraîchage) des zones situées à plus de 70 km de Franceville (Okondja). Il reste qu'en raison de l'enchérissement des prix de produits agricoles et de la baisse du pouvoir d'achat des urbains, ceux-ci quel que soit leur statut social, ont désormais une exploitation dans le bassin environnant de Franceville.

Le système de location est plus développé autour de Oyem, où la pression foncière de la part des urbains est forte. La plupart d'entre eux, notamment les étrangers (camerounais, équato-guinéens, ghanéens, togolais) et des fonctionnaires se sont engagés dans la production et la commercialisation des légumes, et pratiquent aussi la culture du manioc et surtout de la banane plantain dont la vente est rentable. Pour des raisons pratiques d'accès régulier au champs et d'évacuation de la production (celle-ci se fait par portage), la proximité géographique par rapport à la ville est un

facteur déterminant. De nombreuses plantations sont situées dans un rayon maximum de 10 km autour de la ville.

En milieu rural, le raccourcissement de la jachère surtout lié à pénurie de main-d'œuvre jeune et masculine pour les travaux de défrichement en forêt secondaire ou de vieux recru. Il reste que les femmes dont un grand nombre sont âgées, ne peuvent plus faire quotidiennement de longues distances. Hormis la réduction du temps de recepage et de l'abattage grâce à l'usage de la tronçonneuse, le calendrier cultural n'a pas changé de même.

Evolution des techniques de commercialisation

De façon générale, les villageois exposent leurs produits le long de la route sur un tonneau par exemple. Ce type de vente est peu rentable, car il est dépendant du passage du taxis-brousses en provenance de la ville. Les taxis-brousses s'arrêtent peu souvent dans les villages proches de la ville, où les prix de produits agricoles au détail diffèrent peu de ceux pratiqués sur les marchés urbains. De plus en plus, les agricultrices vont directement écouler leurs productions sur le marché urbain. Elles s'y rendent 2 à 3 fois la semaine. Le reste des jours est consacré aux travaux de champs. Ce mode de vente permet d'éviter les intermédiaires, elle présente cependant plusieurs inconvénients pour les agricultrices dont la corvée du portage. Le colis est porté sur le dos ou sur la tête par les femmes sur de longues distances (dans un rayon de 25 km autour de la ville). Le recours à un moyen de transport motorisé coûte cher et obère fortement les bénéficiaires (plus de 1 000 F CFA par trajet plus la taxe de 200 F pour avoir droit à un emplacement au marché).

Le phénomène le plus marquant est celui de « Bayames », ces femmes commerçantes qui achètent les produits agricoles en gros et les revendent aux détaillants ou en assurent elles-mêmes la vente au détail sur le marché urbain. Ce phénomène traduit une certaine tendance à la professionnalisation, et vise à compenser par l'importance de la production commercialisée, les pertes dues aux difficultés de transport. Avant la crise des années 90, cette filière commerciale était exploitée principalement par des femmes d'origine étrangère (camerounaises, ghanéenne, congolaise, etc.), les gabonaises se contentant d'exercer le commerce de détail. Actuellement, ces dernières sont de plus en plus présentes dans le circuit du commerce de gros.

On peut distinguer deux catégories de « bayames » : la première catégorie est constituée des femmes commerçantes résidant en ville, et qui disposent d'un fonds de roulement relativement important (plus de 500 000 F CFA en moyenne d'après les

enquêtes disponibles). Les unes achètent des produits rares (mangues, avocat, céleris, choux, mais aussi la banane, manioc, ...) à l'étranger (Cameroun, Congo, ...) qu'elles viennent revendre sur le marché urbain (Franceville, Oyem et à Libreville, principalement à partir du Woleu-Ntem). Les autres se contentent de passer de village en village, y laissent des commandes des produits agricoles qu'elles reviennent chercher le jour convenu. Elles louent un véhicule spécial (120 000 à 150 000 F CFA) et vont écouler ces produits auprès des grossistes locaux. La location de gros camions se fait en association. Des chargeurs engagés pour assurer le chargement touchent 10 % du montant total.

La deuxième catégorie est celle des femmes villageoises (moins de 500 000 F CFA). Celles-ci s'approvisionnent auprès des autres villageoises, et revendent leurs marchandises aux « bayames » de la première catégorie, soit aux autres revendeuses sur le marché urbain ou se chargent elles-mêmes d'écouler la marchandise au détail.

Conclusion

Les effets successifs du choc pétrolier de 1986 et de la dévaluation de 1994 ont été à la base de la crise de l'économie gabonaise. Cette crise nationale s'est traduite par la dégradation des conditions de vie notamment en milieu urbain. L'Etat a limité ses dépenses (réduction du nombre d'emplois administratifs et de services, abandon de la politique de subvention des importations alimentaires, ...), et consacre une part importante de son budget au remboursement du service de la dette. Ces facteurs macro-économiques ont amené les consommateurs à recentrer leurs achats alimentaires sur la production locale. Des ruraux, et de plus en plus d'urbains ont recours à l'agriculture pour pouvoir faire face à la baisse de revenus, mais aussi répondre à l'accroissement de la demande alimentaire urbaine.

Dans cet article, nous avons surtout mis en évidence les processus agricoles initiés par les populations afin de répondre à la demande des produits alimentaires locaux. Les évolutions techniques observées concernent aussi bien le système d'exploitation et de production agricoles. On a épinglé, entre autres : la généralisation de l'usage de la tronçonneuse et le recours de la main-d'œuvre salariée dans les travaux agricoles, le raccourcissement de la durée de la jachère et le recours au système de location des terres.

Au niveau de la commercialisation, on a noté tendance à la spécialisation et à la professionnalisation des femmes commerçantes dans certaines tâches. Le phénomène « Bayames », c'est-à-dire la spécialisation des femmes dans la commercialisation des produits agricoles en gros ou en demi-gros, traduit mieux cette tendance à la

professionnalisation qui permet de compenser par l'importance de la production commercialisée, la réduction de la marge bénéficiaire due aux difficultés de transport.

Cependant, ces mutations n'ont pas été particulièrement bénéfiques à la femme qui continue à assurer l'essentiel des activités de la production vivrière. En effet, elle s'occupe du semis et de l'entretien des champs; de la récolte et du portage des produits. Les activités de transformation (bâton de manioc, alcool de maïs ou de canne à sucre, etc.) lui incombent de même que la commercialisation des produits agricoles.

Notes

- ¹ Cette communication reprend la synthèse d'une recherche menée au Gabon sous le thème : « Géographie des relations 'ville-forêt' ». Cette recherche a été réalisée pour le compte de CARPE/USAID par Eléonore Wolff, Théodore Trefon, Marie Sintzoff et Hugo Mwanza (1998).
- ² République gabonaise, 1997. *La pauvreté dans une économie de rente, Rapport de la Banque Mondiale.*
- ³ INS (1993). Recensement général de la population et de l'habitat. Si l'on considère le seuil officiel de 3 000 habitants, 73 % de la population gabonaise résidait en ville (définie comme une agglomération de plus de 3 000 habitants) selon le recensement de la population de 1993. Si l'on considère les villes de plus de 10 000 habitants en 1990, ce taux est de 45 % au moins.
- ⁴ Recensements 1970, 1993.
- ⁵ Recensements 1970, 1993.
- ⁶ Idem.
- ⁷ Les cultures sont faites en association. La « grande plantation » est divisée en deux portions : sur la partie haute, on y plante uniquement la culture du manioc, plus exigeante et qui, par son ombrage risque de constituer un obstacle au développement des autres cultures. Sur la partie basse, les autres cultures sont en association; la banane, l'igname, et les légumes (oseille, épinards, le taro, l'aubergine, etc.). D'une dimension moyenne de 0,45 ha à 1,25 ha, la grande plantation est exploitée exclusivement sous les bosquets forestiers ou de vieilles jachères d'au moins 6 ans. Dans les zones proches de la ville, la durée moyenne de jachère tombe à moins de 3 ans. La grande plantation est relativement éloignée du village (demi-heure de marche du village en moyenne), en raison du recul des espaces forestiers dans lesquels les villageois pratiquent uniquement les cultures de manioc et de la banane.

Le petit champs dit aussi « champs de femme » est en général un champs de jachère récente (2 à 3 ans). D'une superficie moyenne inférieure à 0,30 ha, ce champs est généralement situé dans le voisinage du village. Les principales productions sont l'arachide et le maïs en association avec les légumes. La production est destinée à l'autoconsommation.

Bibliographie

- CEGET, 1972. *Dix études sur l'approvisionnement des villes*. Coll. Travaux et Documents de Géographie Tropicale, CEGET.
- CEGET, 1976. *Recherches sur l'approvisionnement des villes. Production rurale et consommation urbaine. Activités agricoles des citoyens*. Coll. Mémoires du CEGET.
- FIDA, 1994, *Projet d'appui au paysannat gabonais : Enquêtes socio-économiques dans la zone du projet, Province du Woleu-N'tem*. Ministère de l'Agriculture, élevage et Développement rural.
- FAO, 2001. Statistiques officielles. Rapport FAO.
- Gubry et al., 1996. *Le retour au village, une solution à la crise économique au Cameroun*. L'Harmattan-IFORD.
- Guyer, J. et Lambin, E. 1993. «Land Use in an Urban Hinterland: Ethnography and Remote Sensing in the Study of African Intensification», *American Anthropologist*. 95 (4):839-859.
- Kabamba, K. 2000. *Relations à la ville et territorialité dans la campagne environnante de Kananga*. Université de Liège : Thèse de doctorat.
- Marie, L. 1994. *Approvisionnement vivrier de Franceville, manifestation d'une pénurie et recherches de solutions*. Mémoire de Maîtrise en Géographie Tropicale, Université Paris I, Panthéon, Sorbonne, IGAD, Libreville.
- Mwanza, H.; Sintzoff, M.; Trefon, Th. et Wolff, E. 1998. « Géographie des relations ville-forêt ». Vol. 1 : *Analyse à l'échelle locale, Rapport pour le Programme Régional de l'Afrique pour l'environnement (CARPE)*.
- Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du Développement Rural (MAEDR), 1996, *Rapport d'activités*. Libreville : République Gabonaise.
- République Gabonaise, Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Bureau central du Recensement; Bureau central de la Population et de l'Habitat, 1970, 1993 – *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Principaux Résultats*. Libreville, République Gabonaise.
- Ministère des Finances, 1998. *Programmation FMI*. République Gabonaise.
- République Gabonaise, 1997. *La pauvreté dans une économie de rente, Rapport de la Banque Mondiale*.
- Pourtier, R., 1989. *Le Gabon, Tome I : espace – histoire – société; tome II : état et développement*. Paris : L'Harmattan.
- Obame, J.-CH. 2001, « Le Financement du Programme pour la Renaissance de l'Afrique et la Contrainte de la Dette », Symposium sur le Partenariat pour le Renouveau de l'Afrique, United Nations University, Japon : OUA-Tokyo.
- Trefon, T. 1999. « Libreville et son appétence opiniâtre de forêt », *Afrique Contemporaine*. 190. Paris : Documentation française.

- Vennetier, P. (sous direction de) 1989. « La péri-urbanisation dans les pays tropicaux », *Espaces Tropicaux* 1. Bordeaux : CEGET-CNRS.
- Wolfire D. *et al*, 1998. *Forest and Democratic Republic of Congo*. WRI.
- Yates, D. A. 1996. «The Rentier State in Africa: Oil Rent Dependency and Neocolonialism in the Republic of Gabon», Trenton : Africa World Press Inc.

Sous la direction de Tomke Lask

Constructions sociales de l'espace

Les territoires de l'anthropologie
de la communication

ULg **LAC**
LES UNIVERSITÉS DE LIÈGE
LE LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE
DE LA COMMUNICATION

2003